



TOUS ACTEURS DE LA PROPRETÉ

PAGES 14 - 15



•VIDE GRENIERS
D'AUTOMNE

Page 9



•CAFÉS
NUMÉRIQUES

Page 10



•UNE GYMNASTE
PROMETTEUSE

Page 18

"Nous avons le goût du voyage et nous aimons avoir le choix"
Jeanne et Christian

TRANSFERT Domicile AÉROPORT*
*Voir conditions en agence.

Au départ de **MAUREPAS** et alentours

Marchés de Noël
Réveillons - Carnavals

Salaün Holidays
Rencontrez le monde

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS DANS VOTRE AGENCE DE VOYAGES
6, place du sancerrois - 78 310 MAUREPAS - 01 30 51 90 36 - maurepas@examonde.com
www.examonde.com

Selectour **Examonde Voyages**



TOUS ACTEURS DE NOTRE CADRE DE VIE

Chères Maurepaises, Chers Maurepasais,

Mais qui peut bien faire ça ?

Pas une semaine ne passe sans que les services de la ville ne soient appelés pour constater et évacuer des dépôts d'ordures illégaux ou d'encombrants ne respectant pas les dates de ramassage.

Je veux d'ailleurs ici remercier les agents municipaux pour leur travail et leur attachement à rendre notre ville propre. Ils consacrent à ces dépôts sauvages, chaque année, plus de 150 heures de travail, qu'ils pourraient consacrer à d'autres missions.

Ces incivilités à répétition sont parfois l'oeuvre d'entrepreneurs peu scrupuleux qui se débarrassent à peu de frais de gravats ou de matériaux devenus encombrants, mais elles sont aussi régulièrement commises par des riverains qui ne respectent pas les règles communes.

Pourtant des solutions existent. Les habitants et les entreprises de SQY peuvent avoir accès 7 jours/7 à l'une des 7 déchetteries de notre territoire et 265 corbeilles de rue sont réparties dans la ville.

Alors que faire lorsque la qualité de notre cadre de vie est entachée par ceux-là mêmes à qui elle est censée profiter ?

Bien sûr, chacun pense en premier lieu à la verbalisation quand il constate ces comportements. Et la police municipale a déjà fait usage de ce type de sanction, tout comme nos services techniques ont déjà, à ma demande, ramené des meubles, en l'occurrence un congélateur oublié sur un trottoir par un restaurateur « qui n'avait pas fait attention », reprenant à mon compte la logique du « retour à l'expéditeur ».

Mais la solution est-elle uniquement dans la répression? Sommes-nous en mesure de poster un agent de police à chaque coin de rue pour dresser des contraventions à ceux qui abandonnent leurs ordures, laissent leurs animaux de compagnie se soulager sur les trottoirs et espaces verts, ou tout simplement aux clients qui, avant d'entrer dans un commerce, jettent négligemment leur mégot au sol ?

Pour autant, je crois que le principe d'une société de la surveillance absolue, dans laquelle chacun serait épié pour être sanctionné lorsqu'il ne respecte pas les règles, n'est ni souhaitable ni vivable.

Un cadre de vie, durable et respecté ne peut être que le fruit de l'attention de tous.

Et nous devons faire le pari de l'éducation et de la sensibilisation, à l'image de nos associations locales qui, depuis des années, organisent une journée de mobilisation et de nettoyage des sites naturels de notre commune.

Aussi, j'ai souhaité que le dossier de notre magazine soit consacré ce mois-ci à ces incivilités qui nous nuisent au quotidien.

Dans les semaines à venir, une campagne de communication sera diffusée en ville pour sensibiliser chacun au poids écologique que représentent ces déchets lorsqu'ils ne sont pas déposés dans les filières de traitement et de recyclage.

La propreté de la ville est un sujet, comme bien d'autres, dans lequel nous ne réussirons qu'ensemble.

Alors, soyons tous acteurs de notre qualité de vie.

Le développement durable, c'est aussi le principe d'offrir une deuxième vie aux objets, alors n'oubliez pas le vide-greniers d'automne dimanche 13 octobre prochain.

Quelques places sont encore disponibles à la réservation.

Grégory GARESTIER
Maire

Corinne GUYON
coaching

Tél. : 06 60 73 31 94
Adresse mail : corinneguyon@orange.fr

Site internet :
<http://corinneguyon8.wixsite.com/corinneguyoncoaching>

VOTRE COACH PERSONNELLE À MAUREPAS !

Certifiée par le Ministère du Travail. Spécialisée en reconversion professionnelle, orientation et suivi scolaire, préparation des examens et concours.

Le Maurepas
Restaurant • Bar • Brasserie

NOUVEAU !
Nouvelle gamme de e-liquide pour les cigarettes électroniques :
Diner's lady, Charlie, Clark's logic et vype.

FÊTE DE LA BIÈRE
L'Oktoberfest sera présente au Maurepas au mois d'octobre ! Venez déguster notre choucroute maison le 10 octobre 2019

Restaurant de 11h30 à 15h.
Formule du marché, formule salade ou burger. Cuisine du terroir, cuisine maison, traditionnelle française avec spécialité aveyronnaise.

Ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 20h. Le samedi de 7h à 19h30.

01 30 50 57 07
f brasserie Le Maurepas
restaurant-lemaurepas.fr



Pharmacie Principale du Sancerrois

Votre pharmacie située en face du centre médical Pasteur vous accueille du lundi au samedi de 8h à 20h. Nous sommes désormais accessible également sans escaliers au niveau du Square du Morvan.

Pharmacie Principale du Sancerrois
10 place du Sancerrois 78310 Maurepas
01 30 16 17 90
ordonnance@pharmaciedemaurepas.fr
www.pharmaciedemaurepas.fr

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE L'AGIOT / 31 AOÛT



Depuis la rentrée, les élèves du groupe scolaire de l'Agot profitent d'un établissement flambant neuf. Après 18 mois de travaux, cette « école du XXI^e siècle », qui a bénéficié d'une réhabilitation totale, a été inaugurée le 31 août en présence des professeurs, des parents, et des élèves. Elle dispose de 11 classes flexibles équipées de serres pédagogiques (7 élémentaires et 4 maternelles) et peut accueillir 300 écoliers, ce qui en fait le deuxième plus gros groupe scolaire de la ville. Sous sa « coque » colorée inspirée par l'origami japonais, elle est équipée d'une nouvelle chaufferie, d'un nouveau système de ventilation, d'un mobilier plus pratique, de chaises plus légères, d'une salle polyvalente modulable avec une bibliothèque, d'un dortoir, de sanitaires, d'espaces de restauration équipés d'enceintes diffusant une ambiance sonore, de pièges à sons, d'un ascenseur, et fait une large place à la lumière grâce à de grandes baies vitrées. C'est la première école de Saint-Quentin-en-Yvelines à bénéficier du dispositif « Yvelines Numérique » porté par le Département. Chaque classe dispose ainsi d'un réseau Internet haut débit, de vidéoprojecteurs interactifs, d'écrans tactiles, et de tablettes. Outre les travaux sur la façade de la maternelle, qui seront menés lors de prochaines vacances scolaires, des dispositifs limitant l'impact visuel et sonore seront installés sur les toits autour des équipements techniques.



LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA / 28 AOÛT

En famille ou entre amis, jeunes et moins jeunes, ils étaient plus de cinq cents à se retrouver sur la place Jacques-Riboud, pour la soirée cinéma en plein air offerte par le Département à l'occasion de la 8^e édition des Yvelines font leur cinéma. À 21 h 15, le public se tournait vers l'écran géant pour voir ou revoir le film de science-fiction "Ready Player One" de Steven Spielberg, alors que les retardataires arrivaient toujours, munis de chaises pliantes, voire de confortables fauteuils de jardin pour assister à la projection. Le cinéma en plein air permet d'amener la culture d'une manière différente et de toucher un public qui ne va pas toujours au cinéma.

RENTÉE DES CLASSES / 2 SEPTEMBRE

Les 1 926 des écoles maternelles (681) et élémentaires (1 245) ont fait leur rentrée lundi 2 septembre. Le maire, et son adjoint délégué à la Famille, à l'Enfance, à la Réussite scolaire, ont profité de la rentrée pour rencontrer les équipes pédagogiques ainsi que les agents de la commune qui vont toute l'année contribuer au bien-être et à l'épanouissement des enfants. À la Marnière, aux Bessières, aux Friches et aux Coudrays, ils ont pu apprécier les travaux réalisés au cours de l'été.



PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 13 SEPTEMBRE

Les têtes d'affiche vont se bousculer cette année à l'espace Albert Camus pour la saison culturelle 2019-2020. Vendredi 13 Septembre, après une présentation par l'équipe municipale du programme de la saison culturelle devant une salle comble, Mister Mat a ouvert le bal avec sa belle voix envoûtante et sa musique sobre et subtile. La saison sera riche de styles et spectacles très différents, du catch d'impro à la musique classique, en passant par le jazz avec André Manoukian, le théâtre avec Francis Huster, les spectacles pour enfants avec « La Belle et la Bête » à la pop folk mélancolique de Tété.

FORUM DES ASSOCIATIONS / 7 SEPTEMBRE



Encore énormément de monde pour la 28^e édition du Forum des associations. Vous étiez, en effet, plus de 4800 à avoir fait le déplacement au gymnase de la Malmédonne pour vous inscrire ou découvrir une discipline artistique, culturelle, sportive ou de loisirs. Entre les stands, les performances et les démonstrations, les Maurepasiens ont ainsi pu rencontrer une centaine d'associations sur les 196 que compte notre ville. Une manifestation qui s'est terminée par la traditionnelle remise de médailles. À l'honneur, cette année :

- Les Carottes de Patagonie (AMAP) pour leurs 10 ans d'existence
- L'Entente Athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (qui compte 11 % de Maurepasiens) pour ses 20 ans
- Le club Questions pour un champion qui fête, lui aussi, ses 20 ans
- Tandem (Troupe d'art musical et dramatique) pour ses 30 ans
- Modern'Dance, pour ses 30 ans également
- Yoga pour tous qui a aussi fêté 3 décennies
- Le CTM (Cyclo Tourisme Maurepas) pour ses 40 ans



(Photos : Nicolas Gervais.)



(Photo : Nicolas Gervais.)

JOURNÉES DU PATRIMOINE 14 - 15 SEPTEMBRE

Près de 4 500 personnes ont fait le déplacement sur le site de la Ferme de Maurepas pour découvrir le village médiéval installé à la faveur des journées du patrimoine. Campement, échoppes, déambulations, tirs au canon, combats, jeux anciens, activités et ateliers... En partenariat avec la Ville, « Les Regrattiers d'Histoire », association de reconstitution historique du XV^e siècle, et l'association « Maurepas d'hier et d'aujourd'hui », n'avaient pas fait les choses à moitié pour faire vivre aux visiteurs le Moyen Âge « comme s'ils y étaient ». Une sortie idéale pour les familles, d'autant que les bénévoles costumés, tous passionnés et spécialistes de la période, n'étaient pas avares d'explications pédagogiques et autres anecdotes savoureuses concernant cette période parfois fantasmée de notre histoire. Il faut dire qu'elle est assez longue puisqu'elle s'étend de la fin du V^e siècle à la fin du XV^e siècle. À Maurepas, il reste de cette époque une partie du donjon cylindrique (XI^e siècle) et l'église Saint-Sauveur.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS / 21 SEPTEMBRE

La matinée d'accueil s'est déroulée samedi 21 septembre. La cinquantaine de participants a bénéficié d'une visite guidée des principaux sites et équipements de Maurepas, comme le bassin de la Courance ou le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique. Ce traditionnel rendez-vous s'est achevé par le verre de l'amitié proposé par les commerçants du marché, sur la place Jacques-Riboud.

TROISIÈME SEMAINE BLEUE INTERCOMMUNALE

Pour la troisième année consécutive, la Semaine bleue intercommunale sera organisée avec Coignières et Élancourt du 7 au 12 octobre.

C'est une chose acquise, la semaine bleue est désormais intercommunale. Pour mémoire, cette collaboration permet aux seniors des trois communes de faire connaissance et de bénéficier d'une programmation plus riche et plus variée, tant au niveau des ateliers de prévention et de santé que pour les événements plus festifs, tels que le très attendu thé dansant organisé dans les superbes salons Saint-Exupéry de Coignières.

Parmi les incontournables, on retrouvera les ateliers ludiques sur les innovations du code de la route (actualisation des connaissances du code, parcours « lunettes-alcool », nouveauté de l'année : animation autour des temps de réaction...) qui avaient tant plu l'an passé. Une sensibilisation qui a son importance quand on sait que le taux de mortalité des seniors sur la route a beaucoup augmenté ces dernières années dans le département. Par ailleurs,

on notera un atelier de découverte de la self-défense et une conférence sur la prévention des cambriolages. Les animations maurepasiennes ont été choisies en concertation avec le conseil des aînés. Vous trouverez ci-dessous le détail de la manifestation. Pensez à vous inscrire dès maintenant auprès du CCAS de Maurepas.

Renseignement : 01 30 66 53 00 ou ccas@maurepas.fr

LE PROGRAMME

Lundi 7 octobre

10h - 11h30 : conférence de présentation des ateliers « bien-vieillir » - Mille Club (Maurepas)
14h - 16h : conférence « Jardin de savoirs : des jardins médicinaux aux jardins botaniques » - Salle du conseil (Mairie d'Élancourt)

Mardi 8 octobre

11h - 12h : conférence « Notre Dame de Paris et Paris » - Espace Albert Camus (Maurepas)
14h - 18h : loto - salle St Exupéry (Coignières)

Mercredi 9 octobre - salle des fêtes (Maurepas)

9h30 / 11h30 : découverte de la self-défense
14h / 16h : ateliers ludiques sur les nouveautés du code de la route

Jeudi 10 octobre

10h - 12h : conférence « Vol à la fausse qualité et prévention des cambriolages » - salle du conseil (Maurepas)
14h - 18h : thé dansant - salle St Exupéry (Coignières)

Vendredi 11 octobre

10h - 12h : visite du SIDOMPE de Thiverval Grignon - transport en car
14h - 16h : marche découverte santé, quartier « centre-ville » - rdv au parking du CCAS (Maurepas)

Samedi 12 octobre

Domaine du Mérantais (Magny-les-Hameaux)
10h - 17h : Entr'aïdants village - journée festive et stands d'informations à destination des aidants, du proche aidé, et des familles.

VIDE GRENIERS D'AUTOMNE : DIMANCHE 13 OCTOBRE



Malgré l'incendie survenu cet été, interdisant l'installation de stands sous la halle, le traditionnel et très attendu vide-greniers d'automne aura bien lieu, avec quelques aménagements cependant.

Les vendeurs, chineurs et autres amateurs de bonnes affaires l'attendaient de pied ferme. Les voici rassurés. Le traditionnel vide-greniers d'automne, rendez-vous incontournable s'il en est, aura bien lieu dimanche 13 octobre. Répartis sur 900 places, ce sont donc plus de 450 exposants qui vous attendent allée du Bourbonnais, avenue de Limagne, avenue de Vendée, place du marché, et sur le mail de Vendée. Objets, vêtements, petits meubles et autres livres, disques, et trésors cachés, seront ainsi à

la portée de toutes les bourses à la faveur d'une manifestation qui se veut festive et familiale.

Des places récupérées et un grand manège

La fermeture de la halle empêche de proposer plus de 200 places à la location. Des solutions ont donc été trouvées au niveau de l'avenue de Limagne, du mail de Vendée et de l'avenue de Touraine pour compenser ce manque. Au final, ce ne sont que 30 places qui ont été perdues. Pour répondre aux petits creux et aux grandes

faims, il y aura des stands alimentaires, salés et sucrés.

Et les animations proposées aux enfants ne sont pas oubliées. Cet automne, ils auront le plaisir de découvrir un grand manège, square de la Marche. L'accès sera gratuit, de 10h à 18h.

Vide greniers d'automne, dimanche 13 octobre, de 9h à 18h, au centre-ville de Maurepas

RETOUR DE LA PRESSE EN CENTRE-VILLE



En centre-ville, le bar-tabac-jeux-cave à cigare-restaurant « Le Maurepas » distribue la presse depuis la fin du mois d'août. Jean-François et Helena Vigouroux proposent désormais plus de 150 titres comme les programmes TV, les quotidiens, les journaux auto/moto, les journaux santé, les journaux « people », etc.

Cette gamme est en cours de développement et va continuer à s'étendre. Afin de répondre au mieux aux attentes de tous, le couple de dyna-

miques commerçants passera commande de tout titre spécifique susceptible d'intéresser ses clients.

« Le Maurepas »

31, avenue du Forez
La presse sera disponible du lundi au vendredi de 6h45 à 20h.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 20h ; le samedi de 7h à 19h30

LES CAFÉS NUMÉRIQUES : PROTÉGER LES ADOS DANS LEURS USAGES DES RÉSEAUX

Les ados et les écrans questionnent et inquiètent beaucoup les parents. Apporter des outils aux parents pour préserver les ados : c'est dans ce but que le service jeunesse, en partenariat avec le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), a créé Les cafés numériques dans la continuité des actions menées au printemps. Constitués d'une conférence et de trois ateliers, ces cafés sont destinés à fournir aux parents les outils nécessaires pour guider les 11-17 ans dans leurs usages des réseaux sociaux.

Comment aider les parents accompagner leurs adolescents dans les usages du numérique ? Comment préserver son enfant face aux dangers des réseaux sociaux ? Dans un monde qui bouge très rapidement, le service jeunesse et CLSPD ont souhaité accompagner les Maurepasiens qui le souhaitent pour leur permettre d'aider leurs ados à faire les bons choix au bon moment. Les cafés numériques sont ainsi constitués d'une conférence destinée à outiller les parents pour un bon usage des réseaux sociaux et de trois ateliers de « mise en pratique ».

Un état des lieux, des outils et des astuces

Animée par l'association E-Enfance, reconnue d'utilité publique, la conférence sera constituée de deux parties. Tout d'abord, les parents prendront connaissance des impacts positifs et

négatifs du numérique dans la vie des jeunes. Tant au niveau de la santé que de la construction cognitive. Un point sera également proposé sur les impacts sociaux et sur l'apprentissage de la citoyenneté afin de favoriser un usage respectueux d'Internet et des réseaux. Dans un second temps, l'association leur fournira des trucs et des astuces pour accompagner au mieux leurs enfants dans l'utilisation de ces outils devenus incontournables. Si, à l'issue de cette conférence, vous avez encore des interrogations, E-Enfance restera bien sûr à votre écoute. Un temps d'échange avec les parents est d'ailleurs prévu à la fin de chaque partie.

Des ateliers de mise en pratique

Au nombre de 3, ces ateliers seront animés par Abdellah Elhabti, ingénieur, webmaster, webmarketeur, et spécialiste des réseaux

sociaux. Il apprendra aux parents à les utiliser à la manière d'un adolescent et leur indiquera comment mettre en place un contrôle parental adapté et non intrusif. Il leur fournira ensuite des trucs et des astuces à utiliser à la maison pour permettre à leur enfant de développer un usage adapté du numérique.

Conférence : le vendredi 11 Octobre, de 18h à 20h30 au Mille Club, avenue de Normandie - entrée libre, dans la limite des places disponibles (50 personnes)

Ateliers : les 6, 13 et 23 octobre à 19h - sur inscription au Mille Club, avenue de Normandie
Tél. : 01 30 66 54 46 / jeunesse@maurepas.fr

Les parents seront accueillis par Arthur Lognon, le tout nouveau directeur du Mille Club.

LE CIMETIÈRE : UN ÉQUIPEMENT COMMUNAL



Le premier jour du mois de novembre, il est de tradition de fleurir les sépultures. Rue de Villeneuve, le cimetière de Maurepas enregistre une pointe de fréquentation ce jour-là.

Le cimetière est un équipement entretenu et géré par les services de la commune. Implanté rue de Villeneuve, entre le Village et le hameau de Villeneuve, il bénéficie d'un cadre propice au recueillement. Il regroupe plus de 1400 concessions de terrain et dispose d'un site cinéraire.

La gestion des concessions (terrain et columbarium)

Les durées proposées sont de 10 -15 ou 30 ans. Au terme de ces durées, les concessions peuvent être renouvelées par le concessionnaire ou un ayant droit, ou être abandonnées, elles reviennent alors à la commune.

La crémation : une pratique désormais courante

Cette pratique funéraire bénéficie d'une hausse significative depuis plusieurs années en France. Différents choix s'offrent aux proches à l'issue de la crémation, soumis à des autorisations ou des déclarations préalables déposées en mairie. Les cendres peuvent être dispersées par un opérateur funéraire, dans le puits du souvenir au cœur du site cinéraire du cimetière communal. Une colonne du souvenir reçoit les plaques avec

les noms des défunts. La dispersion des cendres en pleine nature, à l'exception des lieux publics, reste possible.

Les cendres peuvent être également recueillies dans des urnes. La législation ne permet plus de les conserver au domicile. Il existe plusieurs possibilités pour déposer ces urnes.

Elles peuvent être recueillies dans une case de columbarium. Un site cinéraire a été créée en 2000 à Maurepas. Il est équipé de 11 columbariums de 10 à 12 cases en moyenne. Une case peut contenir 2 à 3 urnes.

Une urne peut être également scellée sur le monument funéraire d'une concession ou être inhumée dans une sépulture.

Des cavurnes (petits caveaux spécifiques) complètent ces dispositifs.

Les équipements

Le cimetière de Maurepas est équipé de fontaines, de parkings et de toilettes. Dans la partie haute du site, un kiosque de recueillement abrite les personnes lors des cérémonies.

Un site naturel

L'interdiction des produits phytosanitaires est appliquée depuis de nombreuses années,

conformément à la loi. Pour corriger l'aspect minéral du site, les allées secondaires ont été peu à peu enherbées. 2 composteurs ont été implantés récemment. Et une prairie en libre d'accès permet de cueillir des fleurs pour honorer une sépulture.

Renseignements

Pôle Citoyen, Hôtel de ville
01 30 66 54 30 - cimetiere@maurepas.fr
La liste des opérateurs funéraires et les tarifs des concessions sont affichés sur les tableaux déroulants de l'Hôtel de ville (avenue de Langres) et adressés sur simple demande par téléphone ou courriel. www.maurepas.fr

PERMANENCE VENDREDI 1ER NOVEMBRE

Les agents du pôle Citoyen de la Ville de Maurepas se tiendront à la disposition des Maurepasiens, vendredi 1^{er} novembre, de 14 h à 16 h, lors du traditionnel « Point d'information », qui se déroulera à l'entrée du cimetière. Il sera notamment répondu aux questions sur les concessions et les remarques des familles pourront être recueillies à cette occasion.

FOULÉES DE MAUREPAS

Le départ de la 5^e édition des Foulées de Maurepas sera donné samedi 5 octobre, à 10h, du stade du Bois (entrée par la place d'Henstedt-Ulzburg). Deux circuits de 6 et 12 km, empruntant largement les chemins de la forêt domaniale, sont au programme. Il sera encore possible de s'inscrire avant le départ de la course, de 8h45 à 9h45 (10€). Présenter un certificat médical (datant de moins de 12 mois) de non contre-indication à la pratique de la course à pied, ou une photocopie de la licence FFA ou affinitaire.

Depuis leur création, les Foulées s'associent à une cause humanitaire. Cette année, c'est l'UNICEF qui bénéficiera d'un reversement de 2€ par coureur.



JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Samedi 12 octobre, pour la sixième fois, Maurepas participera à la Journée Nationale du Commerce de Proximité, de l'artisanat et du centre-ville (JNCP).

Pour l'association nationale qui organise cette manifestation, il s'agit notamment de « promouvoir les valeurs du commerce de proximité auprès de la population et rappeler aux habitants tout le bénéfice, non seulement économique mais aussi social, induit directement par les activités commerciales ». Hervé Lemainque, le président, se souvient « qu'en 2008, à la naissance du dispositif, nous n'imaginions pas à quel point le centre-ville redeviendrait d'actualité avec tant d'acuité. Le vent en direction du centre-ville est porteur avec un recentrage de valeurs vers le consommer moins et sûrement différemment. Les habitants perçoivent mieux tout l'intérêt de faire travailler leurs commerçants de proximité, de privilégier les productions artisanales et de favoriser une économie locale également créatrice d'emplois ». Le rugby sera le thème retenu comme fil rouge de la manifestation à Maurepas. Rendez-vous samedi 12 octobre pour la 11^e édition dans les 500 communes labellisées participantes. Le programme complet à Maurepas est à retrouver sur le site internet de l'Union des Commerçants et des Artisans (UCAM) : www.commerces-maurepas.com



HALTE RÉPIT DÉTENTE ALZHEIMER : ACCUEIL SUPPLÉMENTAIRE



Les bénévoles de la section locale de la Croix-Rouge Française informent que la Halte Répit Détente Alzheimer dont ils ont la responsabilité sera désormais ouverte le lundi, de 14 h à 18 h. Cette accueil supplémentaire complète celui du samedi, de 14 h à 18 h.

Cette Halte Répit se tient à la Maison du voisinage des Coudrays, rue de Bassigny, à Maurepas, dans un local communal. L'objet est d'apporter un soutien aux personnes malades et à leurs familles, une équipe de bénévoles accueille le patient pendant quelques heures en lui propo-

sant des activités ludiques axées sur l'échange et la convivialité. Une prise en charge du transport est possible du domicile jusqu'à la rue de Bassigny.

Pour plus d'informations, contacter :
Croix-Rouge Française
Unité Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines
ZA de la Petite Villedieu
Rue de Liège, 78990 Élancourt
Tel : 01 34 61 43 76 ou 06 26 63 44 87
Courriel : ul.stquentinyvelines@croix-rouge.fr

Restaurant Bar Le Transat



Le Transat suit les saisons !

En ce début d'automne, le chef a adapté sa carte à la saison afin de toujours proposer des produits frais et de qualités! Venez découvrir sa nouvelle carte aux saveurs automnales! Le chef revisite les classiques de la cuisine traditionnelle française en y ajoutant une touche d'originalité ! Retrouvez notre nouveau menu en avant-première sur notre page facebook le transat ! Et n'oubliez pas notre soirée AFTER WORK tous les 3^e jeudi du mois. Vous pouvez directement réserver votre table sur le site internet : <https://le-transat-restaurant.eatbu.com/?lang=fr>



<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

1 Rocade de Camargue 78310 MAUREPAS
Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com

Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>
Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

Vide greniers
centre-ville
• **Dimanche 13 octobre** •
maurepas.fr

Fenêtre de la tour
Fenêtres - Portes - Volets - Stores

10 Bis Allée du Bourbonnais - 78310 MAUREPAS
Tél : 01 30 51 69 01 - Fax : 01 30 51 62 83
www.fenetredelatour.com

Ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

ACTION AUTOMNE 2019
Remise sur l'achat de volets roulants et de portes de garage motorisés pour toutes nouvelles commandes du 1^{er} octobre au 15 novembre 2019*
*voir conditions en magasin

Wizeo fermetures
Volets roulants & Portes de garage
1^{er} RESEAU NATIONAL D'INSTALLATEURS

10 ans GARANTIE EXTENSIA
VOLETS ROLANTS MOTORISÉS

-15% DE REMISE SUR L'ACHAT DE PORTES DE GARAGE MOTORISÉES
10% DE REMISE À PARTIR DE 2 VOLETS
15% DE REMISE À PARTIR DE 4 VOLETS
20% DE REMISE À PARTIR DE 6 VOLETS



RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE VOUS ACCUEILLEN AUX HORAIRES SUIVANTS :

du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :
27 avenue du forez - 78310 maurepas
Tél : 01 30 50 03 28

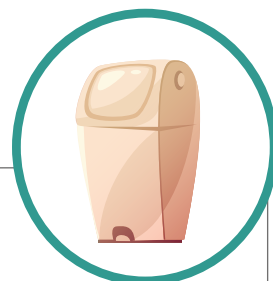
LE CIVISME, ÇA CHANGE LA VILLE

A partir du lundi 14 octobre, une campagne de sensibilisation sur le thème du civisme et des déchets sera visible sur les panneaux d'affichage de Maurepas. Cette communication se déclinera en 4 affiches destinées à une prise de conscience générale. Ainsi, il faut de 200 à 500 ans pour que disparaisse une canette de boisson dans la nature et 1 à 2 ans pour un mégot de cigarette. D'où l'utilité de ne pas les jeter n'importe où et d'utiliser la poubelle, pour des raisons autant esthétiques qu'écologiques.



CORBEILLES

265 corbeilles sont à disposition pour se séparer des déchets liés aux déplacements en ville : petits emballages alimentaires, mouchoirs en papier, petites bouteilles en plastique, canettes, trognons ou noyaux... Il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'annexes des bacs à ordures ménagères.

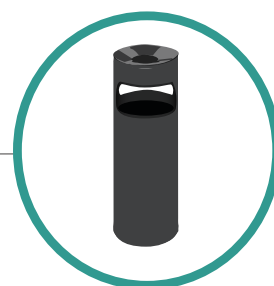


CANINETTES

24 distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines.

CENDRIERS

18 cendriers sont installés en centre-ville. Et lorsqu'il n'y en a pas à proximité, il est suggéré aux fumeurs de se munir d'une petite boîte afin de ramener leurs mégots chez eux.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ils sont collectés une fois par mois dans notre commune. Un calendrier annuel est distribué dans chaque boîte à lettres. Il est également téléchargeable sur le site de SQY, dont c'est une des compétences.

Pour ne pas transformer les trottoirs en annexe de la déchetterie, il est demandé de bien respecter la nature des objets déposés ainsi que l'heure de dépôt, c'est-à-dire la veille pas avant 18h.

Enfin, pour l'habitat collectif, des espaces végétalisés ont été installés au pied de certains immeubles afin de réduire l'impact visuel de ces dépôts. Le bon sens commande de les utiliser...



PROPRETÉ

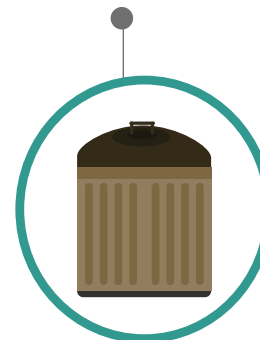
DES SOLUTIONS EXISTENT

TOUS ACTEURS



LES AGENTS DU SERVICE COMMUNAL DE LA PROPRETÉ

Le secteur « propreté » est composé d'1 responsable et de 10 agents. Balayage manuel et mécanique, lavage, nettoyage des graffitis, enlèvement des dépôts sauvages, vidage des corbeilles et cendriers... constituent le quotidien de ces agents. Parmi différentes machines, ils sont équipés de 2 « Glutton » électriques pour le ramassage des mégots, papiers, canettes... de 2 laveurs haute pression pour contrer les déjections des pigeons, d'1 hydrogommeuse pour faire disparaître les graffitis des bâtiments publics et à la demande des particuliers (brigade anti-graffitis). En 2018, 150 graffitis ont été effacés par les agents de la ville. Et 59 sur les 8 premiers mois de 2019. En ce qui concerne les dépôts sauvages, le secteur propreté a consacré 150 heures à en débarrasser la voie publique en 2018.



CONTENEURS EN APPORT VOLONTAIRE ET DÉCHETTERIE

Une quarantaine de conteneurs sont disposés sur l'ensemble de la commune, principalement pour la collecte du verre.

La déchetterie est située dans la zone d'activités Pariwest. Elle est ouverte gratuitement aux particuliers. Une quinzaine de types de déchets différents y sont acceptés. Gestion SQY : 0 800 078 780 (appel gratuit depuis n'importe quel poste) - dechets@sqy.fr

SANS LES MAUREPASIENS AUCUN PROGRÈS NE SERA DURABLE

La propreté des rues et places ainsi que des espaces verts de la commune est un thème qui tient au cœur des Maurepasiens. Parce qu'il se situe au carrefour de plusieurs domaines comme le cadre de vie, la salubrité publique, la sécurité et l'environnement, il constitue un sujet complexe. Les lecteurs découvriront un rapide tour d'horizon des principaux moyens mis en œuvre pour maintenir les espaces publics dans un état satisfaisant de propreté (lire ci-dessus). Mais il n'est pas difficile de s'accorder sur le constat que notre ville pourrait être encore plus propre. C'est pour cela qu'une campagne de

sensibilisation sera prochainement visible sur les panneaux d'affichage (lire ci-dessus). Si chacun y met du sien, il est possible de faire reculer les incivilités. En adoptant des comportements raisonnables et de bon sens : utiliser convenablement, par exemple, les distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines ou les corbeilles mis à votre disposition, ne pas céder à la facilité d'un dépôt sauvage sur le trottoir, respecter le jour de ramassage des encombrants et des déchets verts ... Sans l'implication de l'ensemble des Maurepasiens, aucun progrès durable ne sera

constaté. Comme nul n'est censé « ignorer la loi », il est vivement conseillé de consulter les différentes règles qui s'appliquent dans ce domaine à Maurepas. Le Règlement Sanitaire Départemental et les arrêtés municipaux sont consultables sur le site internet de la commune. maurepas.fr
La collecte des déchets ménagers, en porte à porte ou en apport volontaire, est désormais une compétence communautaire du ressort de Saint-Quentin-en-Yvelines. Tout renseignement peut être obtenu en se rendant sur le site de l'agglomération. sqy.fr



LE POINT SUR LA HALLE ET LE MARCHÉ

Comme l'ont constaté les nouveaux habitants de Maurepas lors de la matinée d'accueil qui leur était consacrée, samedi 21 septembre, les commerçants du marché sont à pied d'œuvre sur la place Jacques-Riboud.

Le mercredi matin et le samedi matin, ils relèvent le défi d'accueillir leurs clients en plein air en raison de la fermeture de la halle couverte, rendue inutilisable par l'incendie de fin juillet. Le marché n'a pas subi d'interruption grâce à la mobilisation des services municipaux et la bonne volonté des commerçants.

C'est ainsi qu'il a pu se tenir dans des conditions dès le samedi 3 août square de la Marche et square du Livradois. Cette organisation en deux parties distinctes ayant montré rapidement ses limites, il a été décidé de réunir l'ensemble des commerçants forains sur la place Jacques-Riboud le samedi 7 septembre. Pour répondre au besoin des commerçants, un groupe électrogène de grande puissance a été déployé. C'est aujourd'hui un marché qui a adopté un « rythme de croisière » en attendant la mise

en place d'un chapiteau temporaire de façon à abriter les commerces alimentaires pendant la saison froide. Par ailleurs, des locaux de stockage provisoires et des toilettes autonomes ont été installés square d'Aubrac pour les commerçants.

En ce qui concerne le bâtiment de la halle, les opérations dites de « curage » de la structure ont été réalisées. Il s'agissait de retirer tous les débris qui seraient à même de s'envoler ou de représenter un quelconque danger pour le public. De plus, la structure a été étayée afin d'accéder aux locaux techniques en toute sécurité. L'un des défis à relever sera de fournir à nouveau de l'électricité à partir du réseau.

Le temps est venu de se pencher sur la reconstruction de la halle et l'avenir du marché couvert. Tous les élus du conseil municipal réunis en commission, commerçants, clients, riverains et Maurepasais seront consultés prochainement pour recueillir leurs avis en vue de définir du cahier des charges du futur équipement.

LA CARTE DES TRAVAUX

À la demande de la Ville et des institutions ou collectivités partenaires, les travaux se poursuivent à Maurepas en ce début d'automne.



VILLAGE
Route départementale 13
Le Département des Yvelines a procédé à des travaux pour améliorer la sécurité sur la RD 13. Il s'agit de la mise en place d'enduits de haute adhérence sur cette route reliant Maurepas à Jouars-Pontchartrain.



VILLAGE
Bassin de la Courance
Saint-Quentin-en-Yvelines, gestionnaire du site, procède au remplacement des radeaux végétalisés. Ces barges de nidification participent à la préservation de la biodiversité en offrant un lieu de refuge à plusieurs espèces. Sous réserve de conditions climatiques favorables, ces travaux seront terminés dans le courant du mois d'octobre. Montant de l'opération : 24 588 €.



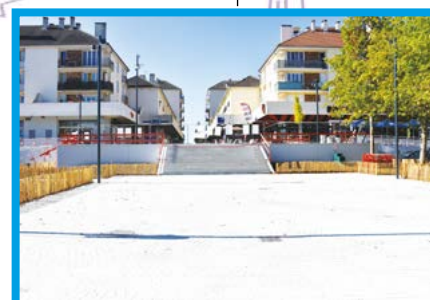
BOIS DE MAUREPAS
Forêt domaniale
L'Office National des Forêt (ONF) gestionnaire de la forêt domaniale de Maurepas a mené des travaux de sécurisation en enlevant les arbres potentiellement dangereux et dépérissant sur les parcelles 25, 28 et 29.



VILLENEUVE
Le renouvellement du réseau d'eau potable est en cours dans le hameau de Villeneuve. Commencés début septembre, ces travaux sont programmés pour une durée initiale de 14 semaines. Coût de l'opération : 847 000 €.



MALMEDONNE
Square de Ré
L'aménagement du square à l'angle du boulevard de la Loire et de l'avenue de Vendée est entré en phase active. Les circulations piétonnières à l'intérieur du square ont été dessinées et sont désormais bien visibles.



CENTRE-VILLE
Allée de la Côte d'Or
La rénovation du centre-ville avec la réhabilitation de l'allée de la Côte d'Or et de ses abords amorce sa dernière ligne droite avec notamment l'installation des garde-corps, des bancs et des corbeilles. Au niveau de l'avenue du Forez, la place basse, faite en petits pavés de granit, est totalement terminée.

Portrait SOFIA DA SILVA, AU RYTHME DE SON TALENT



Lorsque « c'est comme cela et pas autrement », on parle de destin. Réussir dans la gymnastique rythmique, c'est le destin de Sofia da Silva. À 11 ans, elle fait partie du pôle espoir d'Évry (Essonne) avec déjà des objectifs bien définis. « Disputer les championnats d'Europe et du monde en junior dans un ou deux ans. Mais il ne faut pas juste se qualifier, il faut aussi gagner pour aller aux Jeux-Olympiques, en 2024, en France », confie Sofia. Quand elle parle de ce sport, la Maurepasienne est heureuse. Vice-championne de France élite, elle pratique la Gymnastique rythmique depuis l'âge de 5 ans, après avoir vu évoluer sa sœur ainée. Très vite un talent a été décelé chez la jeune fille par les entraîneurs du club « Élan-court-Maurepas. « Au début je n'aimais pas, j'ai voulu arrêter. Sauf que ma mère me disait à chaque fois de finir l'année et chaque année c'était la même chose, je repartais », explique-t-elle. Puis la passion pour ce sport a grandi en même temps que son talent.

« Je sens ce côté privilégié »

Au club local, elle est très vite passée à des entraînements intensifs. Un rythme usant mais finalement utile. En 2017, Sofia entre donc au pôle espoir d'Évry (FFG) et la magie opère de suite. Timide au début, « comme toujours » nous dit sa mère, elle se libère et « rayonne », jusqu'à

« faire rire tout le monde au pôle ». À 10 ans, elle a su convaincre ses parents, pas favorables à un départ, d'aller poser ses valises à Évry, faire ce qu'elle aime. L'emploi du temps divisé entre les cours le matin et les entraînements l'après-midi plaît à la gymnaste qui mesure sa chance. « Quand j'ai envie d'arrêter, je me dis que j'aimerais bien être comme les autres. Mais je sens ce côté privilégié. Être en pôle c'est le chemin pour aller en équipe de France », confie-t-elle. Son caractère, on le découvre vite : une battante. Malgré son jeune âge, elle ne pense qu'à la victoire.

Un emploi du temps chargé

Sofia ne lâchera rien. Elle va jusqu'à disputer les championnats de France en étant blessée. « J'avais mal pendant la compétition mais je me disais qu'après je pourrais me reposer ». Ce mot « repos » est un bien grand mot car la vice-championne de France ne s'arrête jamais. Quand elle rentre le week-end à Maurepas,

Des titres nationaux aux tournois internationaux, Sofia da Silva a déjà accompli de belles choses dans la gymnastique rythmique. A seulement 11 ans, son parcours est digne des plus grandes championnes. Forte mentalement, la Maurepasienne ira jusqu'au bout de ses ambitions.

c'est pour s'entraîner dans son club local. Elle y retrouve ses copines et son âme d'enfant. Comme dans toutes les carrières sportives, les défaites font partie du jeu. « On réussit parfois et on perd aussi. Même nos profs le comprennent, on ne peut pas tout le temps gagner, ce n'est pas possible ». Quelle maturité ! Cependant, comme tout bon champion, les défaites restent difficiles à encaisser.

Croire en ses rêves

« C'est une petite fille rigoureuse, motivée et responsable » nous décrit sa mère. Prochaine étape pour la gymnaste : le saut de la catégorie « espoir » à « pré-junior », où trois classes d'âge sont mélangées. « Je sais que je vais être confrontée à des filles plus fortes que moi. Mais je vais quand même me donner à fond ». Avec l'envie de réussir chevillée au corps. Nul doute que l'année qui vient sera une nouvelle fois pleine de talent pour cette petite fille qui court droit vers ses rêves.

Palmarès :

6 et 7 avril 2019 – 9^e (général) au tournoi international de Bulgarie
14 avril 2019 – 2^e aux championnats de France élite en catégorie espoirs
23 juin 2019 – 9^e (général) au tournoi international de Montpellier
 Date de naissance : 6/11/07



© ArachPictures

CATCH D'IMPRO

SAMEDI 5 OCTOBRE

AUTRES DATES : VENDREDI 6 DÉCEMBRE ET SAMEDI 16 MAI

20h30 - Espace Albert Camus

Tarif B : entre 8 et 15 euros

Vous connaissez l'improvisation ? Un thème ou simplement un mot qui permet aux comédiens d'imaginer des histoires rocambolesques ! Voilà ce qui caractérise cet art théâtral.

Dans ce spectacle, deux équipes vont s'affronter dans une joute verbale sans merci. Encadrés par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, les deux groupes de catcheurs improvisateurs mettront l'ambiance à l'espace Albert Camus tant leur énergie est explosive et communicative ! En plus de leur talent, ils utilisent des costumes improbables qui vous feront mourir de rire. Un moment de partage inoubliable.

Il reste encore quelques places, alors, n'hésitez pas à réserver :

- Par téléphone : 01 30 66 55 10
- Par mail : resa.camus@maurepas.fr

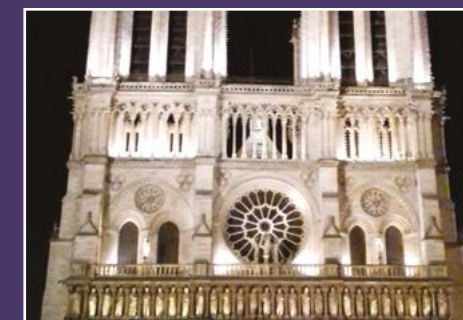
La billetterie est ouverte tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 19h à L'Espace Albert Camus, 4 rue de la Beauce. .

ORCHESTRE « LES CLÉS D'EUPHONIA »

9 novembre à 20h30 / Espace Albert Camus / Tarif C : de 5 à 10 euros



Photo : DR



SEMAINE BLEUE : CONFÉRENCE SUR NOTRE-DAME DE PARIS

Mardi 8 octobre – 11h/12h

Espace Albert Camus

Dans le cadre de la semaine bleue intercommunale organisée avec les villes de Coignières et d'Elancourt, le CCAS de Maurepas organise une conférence d'une heure sur la célèbre cathédrale Notre-Dame de Paris, située sur l'île de la Cité à Paris. Elle aura lieu à l'espace Albert Camus le mardi 8 octobre en fin de matinée. Cette conférence est réservée aux seniors. Contée par Laurent Lombardi, guide conférencier, elle retracera l'histoire de cette cathédrale monumentale, patrimoine français incontesté, de sa construction en 1163 à son terrible incendie les 15 et 16 avril derniers.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS. Retrouvez tout le programme de la semaine sur maurepas.fr



TOURNOI DES 20 ANS « QUESTION POUR UN CHAMPION »

SAMEDI 12 OCTOBRE

8h30 - Maison du Voisinage des Coudrays et Café de la Plage - 8 euros (sur réservation)

Vous avez toujours rêvé de tester votre culture générale grâce au buzzeur de Question pour un champion ? C'est le moment ! L'association Question pour un champion de Maurepas fête ses 20 ans et, pour l'occasion, elle vous ouvre ses portes. Elle vous propose une journée de tournoi pour développer vos connaissances et vous mesurer aux autres candidats le samedi 12 octobre. Au programme :

8h30 : accueil, qualification et repas à la maison du Voisinage des Coudrays, rue de Bassigny
 14h : finales et pot de l'amitié au Café de la plage, place Jean Moulin

Inscription avant le 28 septembre : 8 euros
 Repas le midi : 18 euros
 Contact : Christian Langlet 01 30 50 36 69
 Facebook : @qp1cmaurepas

L'espace Albert Camus accueillera début novembre un orchestre symphonique : les clés d'Euphonia. 60 musiciens exigeants explorent sur scène avec passion les grandes œuvres du répertoire symphonique. Un voyage magique au pays des contes de fées vous attend le 9 novembre à l'espace Albert Camus ! La chef d'orchestre, Laëtitia Trouvé vous racontera les péripéties de la marionnette Petrouchka de Stravinski, incarnée pour l'occasion par une danseuse. Puis vous plongerez dans l'univers des contes de Ma Mère l'Oye avec le dialogue de la Belle et la Bête, les aventures du Petit Poucet... mis en musique par Ravel.

Le temps d'un concert commenté, tendez l'oreille et laissez-vous guider à la découverte du répertoire symphonique !

JEUDI 3 OCTOBRE

De 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS SÉNIORS DU CCAS

Inscription pour les colis gourmets ou le repas et la galette
Maison de Sologne

VENDREDI 4 OCTOBRE

De 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS SÉNIORS DU CCAS

Inscription pour les colis gourmets ou le repas et la galette
Maison de Sologne

SAMEDI 5 OCTOBRE

10 h

FOULÉES DE MAUREPAS

Stade du Bois

20 h 30

CATCH D'IMPRO

Espace Albert Camus

DU 7 AU 12 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE DES SENIORS

SAMEDI 12 OCTOBRE

CARTE BLANCHE AUX ASSOCIATIONS : QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Café de la Plage

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Commerces en Ville

DIMANCHE 13 OCTOBRE

VIDE-GRENIERS D'AUTOMNE

Toute la journée

Centre-Ville

Rendez-vous samedi 9 et dimanche 10 novembre pour le salon proposé par le Lions Club à la salle des fêtes

MERCREDI 16 OCTOBRE

De 13 h à 14 h

VACCINATIONS GRATUITES

Centre Communal d'Action Sociale
Sur inscription au 01 30 66 53 12

17h30

SCÈNE OUVERTE

Conservatoire
salle Ravel

JEUDI 17 OCTOBRE

13 h 30 à 16 h

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Jeux de société avec les enfants de l'école des Friches et les séniors du CCAS
Relais Marianne

VENDREDI 18 OCTOBRE

13 h 30

PRÉSENTATION DES SÉJOURS

POUR LES SÉNIORS

Salle des Fêtes

DU DIMANCHE 20 OCTOBRE AU DIMANCHE 3 NOVEMBRE INCLUS

VACANCES SCOLAIRES

JEUDI 24 OCTOBRE

14 h

CINÉMA POUR LES SÉNIORS AVEC LE CCAS

Ciné 7, quartier des Sept Mares

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE

De 14 h à 18 h

PERMANENCE D'INFORMATION

Cimetière

Retrouvez Maurepas sur



#MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



[Week-end médiéval] Oyez, oyez, braves gens, damoiselles et damoiseaux ! Le 14 & 15 septembre faites un bond dans le temps - en retrouvant Les Regrattiers d'histoire dans leur campement médiéval à la ferme de Maurepas (rue de Coignières) de 10H à 18H. ... Afficher la suite

« Oyez, oyez, braves gens, damoiselles et damoiseaux ! » Le moins que l'on puisse dire, c'est que les journées du patrimoine à Maurepas ont retenu l'attention des internautes. L'annonce du village médiéval à la ferme de Maurepas, samedi 14 et dimanche 15 septembre, a touché 3 381 personnes, 343 générés interactions et suscité 37 partages.

Une nouvelle mise à jour de l'application @Maurepas V1.8 est disponible gratuitement sur Google Play & Apple store. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas », puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou votre tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée. Mettez votre application à jour pour bénéficier d'une meilleure expérience utilisateur et des derniers correctifs !



Google store



Apple store

Bienvenue à

Maxance Emy ASSA-YA
Noé ANEVAR SARRADE-LOUCHEUR
Zoé BÉASSE
Abubakar BINET
Nathanael DERKSEN ROUSSEL
Salomé FOURNIER
Luka LAUVERJON
Joumaïnah MACIRE
COULIBALY
Lonis MARSALET

Emilie GOURDEL et Pierre SALANDRE
Fatima OUAHMANE et Vincent CONTI
Anja RANDRIANARY et Andrianirinarimanitra RAKOTOBÉ

Nous nous associons à la douleur des familles de

Augusta ANDRÉ née DELAY
Roger BOUFFÉ
Georges KRIEF

Tous nos vœux de bonheur à

Denis CARUSO et Céline DEBOST
Julie DUPRAT et Raphaël CAMILLERI

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIEN(NE) DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr

Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr

Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus.

Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

• Café de la Plage : place Jean-Moulin • CCAS : square de la Marche • Cimetière : rue de Villeneuve • Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 00 • Espace Albert Camus : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 10 – resa.camus@maurepas.fr www.kiosq.sqy.fr • Hôtel de Ville : entrée par la place Charles-de-Gaulle • Maison de Sologne : rue de Sologne • Relais Marianne : rue de la Saône • Salle des Fêtes : rue Evariste-Galois, à Pariwest • Stade du Bois : rond-point d'Henstedt-Ulzburg

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courriel électronique : mairie@maurepas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi : de 14 h à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12h30 (sauf vacances scolaires)

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales. Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes.

Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

« Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs »

EN AVANT MAUREPAS

Élection municipale de mars 2020 : on ne peut pas faire ce qu'on veut....

Le 15 mars 2020 aura lieu le premier tour de l'élection municipale pour remplacer l'actuel conseil municipal. Dans la période de six mois avant, depuis le 1er septembre, des règles s'imposent aux municipalités en place : ne pas utiliser l'argent public ou leur position pour valoriser leur action. M. Garestier le sait bien, lui qui utilise le bulletin municipal comme

album photo chaque mois avec une douzaine de portraits de lui-même le mettant en avant. Tout est bon pour la photo... Ainsi, il eut la bonne idée de supprimer les expressions mensuelles qui nous permettent de nous exprimer en 1.500 signes. La tentation était bonne de se réserver le bulletin municipal pour lui tout seul. Nous avons dit non. Nous l'avons saisi pour préciser les dispositions afin de permettre à toutes les équipes candidates d'utiliser les salles municipales pour préparer cette élection et organiser des séances publiques avec les habitants. Nous lui avons aussi rappelé que nous serons très vigilants sur

le respect des règles, lui qui a pris l'habitude de quelques libertés à son avantage. Ainsi toute aide d'une personne morale est interdite. Il aurait dû s'en souvenir lors de la journée du patrimoine mi-septembre ! Les inaugurations pour un oui pour un non : interdites. La démocratie tant bafouée depuis 2014 peut retrouver quelques couleurs. Peut-être l'occasion d'un nouvel élan pour Maurepas ! Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. Car nous aimons notre ville. En route pour mars 2020. www.en-avant-maurepas.fr Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période pré-électorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Chantiers calamiteux, projets immobiliers mystérieux, opacité !

La rénovation de l'école de l'Agiot était annoncée comme « le projet phare de la mandature », mais la réalité est désastreuse ! L'école maternelle, déjà fermée, sera vendue et détruite, les élèves sont désormais intégrés au premier étage de l'école primaire. Très fonctionnel pour des petits ! L'aspect « tape à l'œil » de l'isolation extérieure a eu raison de l'entreprise chargée de sa réalisation. Le chantier n'est pas fini et les façades présentent de nom-

breuses malfaçons (photos sur site). Mais l'important était d'inaugurer avant la rentrée scolaire, sans attendre la fin des travaux, lesquels ne peuvent être achevés avec des élèves présents dans le bâtiment ! Les riverains de l'école, après avoir subi les nuisances du chantier pendant deux ans, ont connu les mois de travaux du square de Beaufortin, sans oublier le bruit permanent du nouveau système de ventilation du groupe scolaire. Ils redoutent maintenant le prochain chantier de démolition de l'école maternelle, au profit d'un projet immobilier non défini et assez mystérieux. Le chantier du centre-ville, élaboré très unilatéralement, s'éternise

et se dégrade déjà. Aucune information sur la destruction de la SEMAU (restauration scolaire et inter-entreprises) et du centre technique municipal. Au total, un mandat sans consultation, ni des citoyens ni des élus de l'opposition. Saluons l'adaptation rapide des commerçants du marché aux nouvelles conditions, sans réduction tarifaire ! Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur ! **Ismaïla Wane et Martine Fayolle** Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr Contact : maurepas.ds@gmail.com Facebook : www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Bonjour à tous (tes),

Nous sommes maintenant en Campagne électorale, par conséquent notre discours se doit d'être contenu. Nous n'épiloguerons pas sur l'inauguration de l'École de l'Agiot alors que visiblement les travaux des deux façades ne sont toujours pas terminés, des bâches qui en assurent encore l'étanchéité. Mais nous nous questionnons tout de même sur la réflexion qui a été menée pour l'agencement de la cour. Qu'est-ce qui a motivé le choix d'un revêtement

de sol imperméable et sans arbres. Était-ce le bien-être des enfants qui était au centre du projet ! Comment la chaleur va se réguler sous un soleil de plomb, où vont-ils trouver de l'ombre ? Par ailleurs, un courrier de notre Députée en date du 18 juillet 2019 adressé au Maire, nous a interpellés. Son contenu évoque le projet de loi « engagement et proximité » et prévoit un rééquilibrage d'action entre Communes et Intercommunalités : « les Intercommunalités pourraient rendre les compétences eau potable et assainissement aux Communes ».

De quoi tomber de sa chaise, car nous avons farouchement combattu la loi Notre, la volonté de SQY depuis le début. Le Conseil municipal allant jusqu'à voter la dissolution du SIAC (gestion des eaux usées), alors que seul le Conseil d'administration du syndicat peut le faire. Que cachait cet entêtement ? Aujourd'hui l'eau potable empest le chlore, et le prix a considérablement augmenté. Que sont devenus les engagements pris en conseil municipal ? Tout ça pour ça !!! Rdv sur les réseaux. **Sophie Michon et Christian Guillot**

GROUPE MODEM - LREM

Le 15 août 2018, dans un article du Parisien, le Maire présentait le projet de rénovation du centre-ville d'un montant de 1,3 million d'euros. Le but affiché était de redynamiser le cœur de ville et il est regrettable que la question des marchés du mercredi et du vendredi n'ait pas fait partie de l'étude. La rénovation de l'allée de la Côte d'Or touche maintenant à sa fin, avec le résultat mitigé que tout un chacun peut constater. Un an plus tard, le 31 juillet 2019, les Maurepasiennes et

les Maurepasiens ont vu disparaître avec stupeur le marché couvert, emporté par les flammes. Cet élément de notre patrimoine commun accueillait, en plus des commerces, de nombreuses manifestations : marchés de fin d'année, foire au troc, fêtes ou bal du 14 juillet, qui font partie du vivre ensemble dans notre commune. La réhabilitation de la halle nécessitera une véritable co-construction avec l'ensemble des usagers et tous les commerçants. Une simple réunion de présentation ne saurait remplacer une participation active des parties prenantes de ce projet. Nos concitoyens

restent très attachés à leurs commerces de proximité, dont le fonctionnement pourrait être remis au cœur de l'étude, et à leur marché. Réussir un aménagement durable du centre-ville est possible, mais cela nécessite que l'implication des Maurepasiens soit prévue dès les phases amont des projets. Vos élus à votre service,

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK g.beliaeff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr

NOUVELLE VOLVO S60 T8 HYBRIDE 390CH GEARTRONIC 8 INSCRIPTION FIRST EDITION

IMAGINÉE POUR LE PLAISIR DE CONDUIRE



695€ /MOIS SANS APPORT

LLD* 48 MOIS / 40 000 KM

ENTRETIEN, GARANTIE ET ASSISTANCE 24/24 INCLUS JUSQU'AU 31/10/2019



HYBRIDE TWIN ENGINE
390 CH – CO² 39g
ÉCOTAXE NEUTRE
TVS : 59€

RENDEZ-VOUS D'ESSAI SUR ACTENA.FR

* Offre de Location Longue Durée sans option d'achat portant sur un véhicule S60 T8 HYBRIDE 390 CH GEARTRONIC 8 avec Peinture métallisée et Jantes alliage 19». Offre édictée sur la base du tarif au 03/04/2019. Le contrat de location longue durée sera impérativement souscrit pour une durée variable de 48 mois et un kilométrage variable de 40 000 km incluant nécessairement les prestations entretien - assistance, gestion des pertes totales. Carte grise non incluse. Offre valable pour toute commande adressée valablement par écrit à Volvo Automobiles Fleet Services avant le 31/10/2019, sauf modifications du tarif constructeur, des taux nuanciers directeurs ou de la réglementation en vigueur et notamment de la réglementation fiscale (variation du taux de TVA, etc...). Offre de location longue durée sans option d'achat et de services associés, réservée aux professionnels, régie par les conditions générales de location longue durée et des services optionnels disponibles auprès de TEMSYS et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, société anonyme au capital de 66 000 000 EUR, siège social : 15, allée de l'Europe - 92110 Cllichy, RCS NANTERRE 351 867 692. Société de courtage d'assurances - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances N° ORIAS 07 026 677. **S60 T8 HYBRIDE 390 CH GEARTRONIC 8 : Consommation Euromix (L/100 km) : 1,7 - CO2 rejeté (g/km) : 39.**

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

PRIOD

© VICTORPARIÉS

MAUREPAS AVANT-PREMIÈRE

Découvrez la Résidence l'Orée du Bois
située en lisière de la Forêt Domaniale de Maurepas

Appartements neufs du 2 au 5 pièces
avec balcon ou terrasse

À proximité immédiate
de l'école primaire des Coudrays



INFORMATIONS
ET RENDEZ-VOUS

capelli-immobilier.com

0 805 29 52 52 Service & appel gratuits



et la vie vous sourit

CAPELLI, S.A., au capital de 15 139 200 €, RCS Paris B 306 140 039, siège social, 43 rue du Faubourg St Honoré 75008 PARIS.

(*) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles, et dans la limite de 40% du montant du prêt en zones A, A bis et B1 / 20% en zones B2 et C. Les conditions du PTZ (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L 31-10-1 et suivants et R-31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire.

(**) PINEL : Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Réduction d'impôt pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6 ans, 9 ans ou 12 ans à un loyer plafonné, et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt sur le revenu est de 12% pour 6 ans ou 18% pour 9 ans ou 21% pour 12 ans de location, calculée sur le prix d'acquisition du bien retenu dans la limite de 300.000€. Faire un investissement immobilier présente des risques. Tout décalage dans la signature de l'acquisition et/ou dans le calendrier de livraison est susceptible d'entraîner la perte du bénéfice de la réduction d'impôt.

Illustrations : Toutes les photos, illustrations, visites virtuelles et plans 3D présents sont à caractère d'ambiance et sont non contractuels.